

# Projet de Compte rendu de commission voirie du 9 juin 2026

Lieu : Mairie de Colmar, 4<sup>ème</sup> étage

Etaient présents : Frédérique Schwob adjointe au Maire, Christophe Muller Responsable Bureau Etude, Jérôme Lecarpentier (Colmar & Agglomération), Philippe Scheibling (Colmar), Eloi Desseigne, Denis Hamman.

## Ordre du jour

1. Rappel des attentes et de l'ordre du jour agréé en avril 2026
2. Plan de mobilité de Colmar Agglo
3. Travaux à venir
4. Vélorues
5. Passerelle confluence

1. Rappel des attentes et de l'ordre du jour agréé en avril 2026
2. Plan de mobilité
  - Discussion autour des objectifs 2036 : remarque du CADRes, ambition faible (passage de 10% à 12% pour les cycles, de 17 à 18% pour les piétons).
  - M. Lecarpentier et Mme Schwob se renseignent pour savoir d'où vient cet objectif. Mme Schwob partage la remarque sur le manque d'ambition de cet objectif.
  - Présentation de l'état actuel des pistes cyclables (document non finalisé), demande du CADRes de différencier les deux sens cyclables.
  - Le CADRes présente le concept de REV.
3. Travaux à venir
  - Stanislas : + remarques prises en compte, – pas d'aménagement cyclable piéton sur République, car les travaux programmés sont des travaux d'entretien de la chaussée et pas de réaménagement complet, la Ville ayant fixé d'autres priorités à court et moyen termes sur des axes majeurs. Les services expliquent qu'il n'est pas prévu d'ajouter des passages piétons sans feu car cela serait trop dangereux.
  - Logelbach : pictos vélos au milieu de la chaussée, les résines rugueuses pourront être étendues selon les premiers résultats de l'essai. Le CADRes salue la prise en compte des remarques.
  - Scherrerbrunnweg : La Ville demande au CADRes de préciser les endroits précis où il serait souhaitable d'en rajouter.
  - Carrefour Thann Grunnenwald : discussion autour du meilleur aménagement afin que les automobilistes identifient au mieux les cyclistes venant de la gauche. Piste cyclable ocre ? Plateau ?

- Concertation à venir sur Gambetta. La « piste cyclable » de Poincaré ne sera pas traitée dans le cadre de ce projet, mais plus tard lorsque Poincaré sera réaménagée (sur le mandat).

#### 4. Vélorues :

- La ville ne souhaite pas développer les velorues dans l'attente de la définition d'un cadres réglementaire (signalisations verticales et horizontales)

#### 5. Passerelle confluence

- Possibilité d'inverser les priorités, mettre la priorité aux cyclistes au droit du carrefour avec la rue de la Birg : Mme Schwob favorable à cette proposition
- Ce point sera présenté et débattu en commission circulation le 7 juillet 2026

Divers : Pour gagner en efficacité lors des prochaines réunions, Monsieur LECARPENTIER demande de ne pas revenir systématiquement sur les points ayant déjà fait l'objet de débats et de réponses par la Ville lors de réunions précédentes, pour privilégier les sujets nouveaux ou qui ont évolué.

Prochaine réunion le **mardi 6 octobre à 16h30 à la mairie de Colmar.**